



IME l'Éveil



AHS



# Rapport d'activité 2015

Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté



3 GRANDE RUE  
 25270 VILLENEUVE D'AMONT  
 TEL : 03.81.89.51.23  
 FAX : 03.81.49.62.03  
[eveil@ahs-fc.fr](mailto:eveil@ahs-fc.fr)  
[www.eveil25.info](http://www.eveil25.info)

DIRECTEUR :  
 M. DIDIER RIGAUD

## IME L'EVEIL

### I. PRESENTATION

<b>CATEGORIE D'ETABLISSEMENT OU SERVICE</b>		Institut Médico-Educatif relevant de l'article L312-1 du CASF
<b>DATE D'AUTORISATION (CREATION OU RENOUVELLEMENT)</b>		Arrêté préfectoral du 01/02/1957 Renouvelé au 03/01/2002
<b>AGREMENT OU HABILITATION</b>	<b>DATE DERNIER AGREMENT</b>	Arrêté préfectoral du 23/02/1993 modifié le 29/03/1993 portant sur l'agrément au titre des annexes XXIV et XXIV ter
	<b>CAPACITE TOTALE</b>	59 places autorisées et installées (53 en internat – 6 places en ½ internat)
	<b>MODALITE D'ACCUEIL</b>	Non concerné
	<b>MODE DE FONCTIONNEMENT</b>	Semi-internat (6 places) Internat (53 places)
	<b>CATEGORIE DE BENEFICIAIRES</b>	Enfants de 6 à 14 ans et adolescents de 14 à 20 ans avec retard mental profond, sévère ou moyen Polyhandicapés de 3 à 20 ans

Etablissement inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS de Franche Comté (2012/2016).

### II. ACTIVITE

#### II.1. ANALYSE QUANTITATIVE :

##### II.1.a. Nombre global de journées :

JOURNEES	ANNEE N-1	ANNEE N
Capacité autorisée/ installée	59	59
Nombre de jours d'ouverture	365	365
Journées cibles CPOM	12 544	12 544
Journées prévisionnelles AHS-FC	12 137	12 341
Journées réalisées	11 766	12 600
Taux d'occupation (Base jours : 16 471)	71.43 %	76.50%

Le nombre de journées réalisées est de 12 600 soit 144 journées de plus que l'objectif CPOM et 341 de plus que le prévisionnel.

L'activité en 2015 s'est améliorée de 834 journées par rapport à 2014 du fait d'une meilleure réactivité dans la gestion des entrées/sorties, d'une modification du calendrier des jours de présence.

A cela se sont ajoutés deux accueils en sur-effectif pour répondre à des besoins spécifiques :

- ✓ Accueil en week-end d'une jeune fille de 16 ans, en internat de semaine au CMPRO de Vaucluse, dans le cadre du partenariat avec le secteur de pédo psychiatrie et l'ASE à compter du 10/04/2015, 2 fois par mois
- ✓ Accueil en juillet 2015 d'une jeune enfant signalée par la Commission des cas critiques (MDPH 25).

REPARTITION DES JOURNEES REALISEES SELON LES MODALITES D'ACCUEIL	N-1	N
Internat polyhandicapés	4 454	5 120
Semi-internat polyhandicapés	375	565
Internat déficients intellectuels	4 601	5 369
Semi-internat déficients intellectuels	203	341
<b>Total moins de 20 ans</b>	<b>9 633</b>	<b>11 395</b>
Internat Amendement Creton (MAS)	1 277	856
Internat Amendement Creton (ESAT)	69	0
Internat Amendement Creton (Foyer)	291	112
Internat Amendement Creton (FAM)	496	237
<b>Total plus de 20 ans</b>	<b>2 133</b>	<b>1 205</b>

L'analyse montre que l'accueil en internat pour les moins de 20 ans est en très nette augmentation, soit + 768 journées pour les jeunes déficients intellectuels et + 666 journées pour les jeunes polyhandicapés. Le semi-internat reste à la marge des demandes des familles étant donné la localisation de l'établissement mais voit cependant son activité en augmentation.

Le recentrage de la mission d'accueil de l'établissement vers un public de moins de 20 ans se confirme. Il convient de noter au cours des 4 dernières années la diminution importante et constante du nombre de journées pour les jeunes en amendement Creton, passées de 4 055 en 2011 à 1 205 en 2015, conformément à l'objectif 1.6 du CPOM « Favoriser le passage des jeunes en amendement Creton dans le secteur adulte ».

### II.1.b. Mouvements des résidents :

MOUVEMENTS DES RESIDENTS (NOMBRE D'ADMISSIONS ET DE SORTIES)	ANNÉE N-1	ANNÉE N
Entrées	13	7
Sorties	7	5
Durée moyenne de séjour des sortants	7 ans	6 ans

Des stages ont été organisés pour les jeunes en vue de préparer les projets d'orientation en secteur adulte : 10 stages totalisant 170 jours.

### II.1.c. Orientations à la sortie :

5 jeunes ont quitté l'établissement :

- ✓ 2 jeunes adultes en amendement Creton, admis à la « MAS Guy de Moustier » (Villersexel – 70)
- ✓ 2 jeunes adultes en amendement Creton admis à la « MAS Georges Pernot » (Franois - 25) et à la « MAS le Château » (Villeneuve d'Amont - 25)
- ✓ 1 jeune ré-orienté vers le CMPPro Vaucluse (25).

### II.1.d. Provenance des entrées :

Nous avons réalisé 7 admissions, dont 1 jeune fille en accueil temporaire les week-ends en relais d'un autre internat de semaine de notre association.

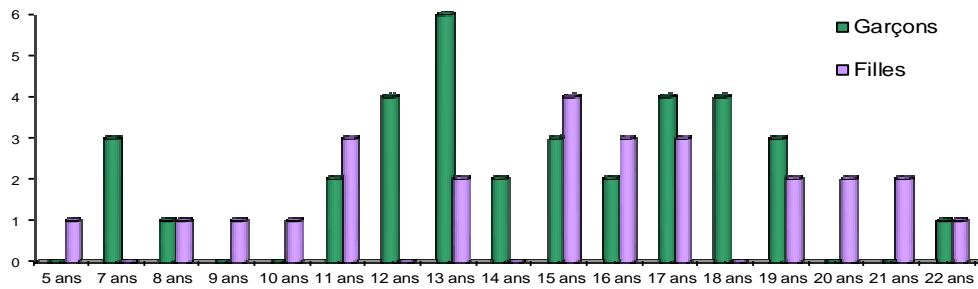
Les lieux de provenance sont répartis comme suit : 2 jeunes venaient d'un IME, 1 jeune était au domicile et suivie par un SESSAD, 1 jeune était en famille et bénéficiait d'une scolarisation en CLISS avec AVS, 1 jeune venait d'un IEM d'Argeles sur Mer, 1 jeune se trouvait en situation repérée comme critique par la MDPH, au domicile, sans scolarisation.

## II.2. ANALYSE QUALITATIVE :

Au 31/12, l'effectif est composé de 61 jeunes répartis comme suit :

- ✓ Internat : 56 jeunes dont 1 accueil temporaire (accueil week-end)
- ✓ Semi-internat : 5 jeunes.

## II.2.a. Répartition par âge et par sexe au 31/12 :

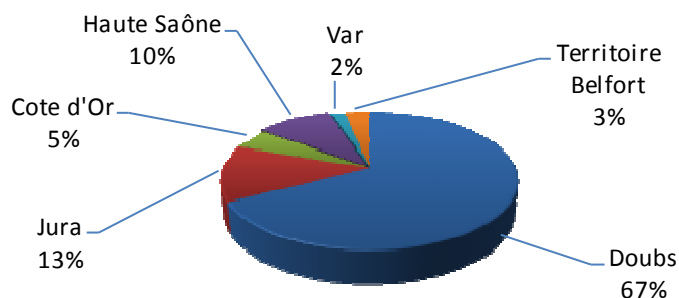


Au 31 décembre, 6 jeunes ont dépassé la limite d'âge de l'agrément de l'établissement (20 ans). Ces jeunes sont maintenus au titre de l'Amendement Creton : 3 bénéficient d'une orientation vers une MAS, 2 vers un FAM et 1 vers un Foyer de Vie.

L'orientation des jeunes en secteur adulte fait l'objet d'une attention particulière, conformément à l'objectif CPOM. Des visites d'établissement et des stages d'accueil temporaire sont organisés afin d'accompagner l'orientation vers le secteur adulte.

Une jeune femme a bénéficié de deux stages au FAM la Citadelle qui n'ont à ce jour, pas permis d'envisager une transition dans de bonnes conditions. En conséquence, pour éviter une rupture et proposer une « réponse accompagnée » (selon les recommandations du rapport « Zéro sans solution »), nous avons continué à travailler avec la famille, la MDPH et l'aide de l'ARESPA afin de redéfinir un projet en 2016.

## II.2.b. Répartition par origine géographique au 31/12 :



Nous accueillons principalement des jeunes en provenance du Doubs : la région Bourgogne Franche-Comté représente au total 98 % de l'activité de l'établissement.

## II.2.c. Répartition des jeunes par type de déficience au 31/12 :

PATHOLOGIE A L'ORIGINE DU HANDICAP (31/12)	RESIDENTS CONCERNES
Autisme et autres troubles envahissants du développement	3
Psychose infantile	2
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	2
Accidents périnataux	20
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (hors période périnatale)	4
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	14
Autres pathologies	5
Pathologie inconnue, non identifiée	11

TYPE DE DEFICIENCE (31/12)	NB DE RESIDENTS CONCERNES	
	DEFICIENCE PRINCIPALE	DEFICIENCE ASSOCIEE
Déficiência intellectuelle	13	20
Troubles du psychisme	16	
Troubles de la parole et du langage	0	
Déficiência auditive	0	2
Déficiência visuelle	0	7
Déficiência motrice	16	
Plurihandicap	2	2
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0	1
Polyhandicap	14	
Aucune déficiência associée	0	29

La part importante des troubles du psychisme s'explique par le profil des nouveaux jeunes admis, mais également par une révision de la classification des jeunes déjà présents par le médecin. Pour plusieurs d'entre eux, les troubles du psychisme considérés comme déficiência associés en 2014 ont été retenus comme déficiência principale. On observe une diminution des orientations au titre d'un polyhandicap et la nécessité d'offrir à des jeunes présentant ces troubles du psychisme un accueil en internat de semaine ou continu dans un établissement adapté.

Nous continuons à recevoir des jeunes présentant une Infirmité Motrice d'Origine Cérébrale (IMOC) relevant d'une prise en charge spécialisée. Il n'existe toujours pas, sur la région, d'internat dédié à leur accueil.

A noter que 7 jeunes polyhandicapés sont alimentés par une sonde de gastrostomie. L'état de ces enfants nécessite pluri quotidiennement des soins infirmières.

### **III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT**

Malgré notre ambition de 2014, le projet d'établissement n'a pu être terminé fin 2015 et sa réécriture sera finalisée en 2016. La complexité des situations rencontrées, la richesse des échanges et les nombreuses actions émergeant au fur et à mesure des groupes de travail du COPIL expliquent le retard pris.

#### **III.1. PRESENTATION GENERALE :**

L'Eveil est un Institut Médico-Educatif qui accueille en mixité, des enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans, atteints d'un handicap mental (retard mental profond, sévère ou moyen) et/ou d'un polyhandicap.

Différentes modalités d'accueil sont proposées au regard des besoins et attentes des jeunes accueillis et de leurs familles :

- ✓ accueil en internat de semaine, en internat aménagé
- ✓ accueil en semi-internat
- ✓ scolarisation en Unité d'Enseignement : 3 enseignants mis à disposition de l'Education Nationale
- ✓ 2 sections : IMP et IMPro.

L'établissement est ouvert en continu toute l'année.

Les enfants et adolescents sont accueillis sur 10 groupes de vie (handicap mental et polyhandicap) selon le tableau ci-après :

SECTIONS	FONCTION- NEMENT	HANDICAP	AGE	CAPACITÉ AGRÉMENT	POURVUES AU 31/12
<b>I :</b> <b>38 PLACES</b>	Internat mixte	Retard mental profond, sévère ou moyen	6/14	20 enfants : 4 groupes de 5	21 enfants : 3 groupes de 5 1 groupe de 6
			14/20	18 adolescents : 3 groupes de 6	20 adolescents : 2 groupes de 6 1 groupe de 7 1 en accueil temporaire
<b>II :</b> <b>15 PLACES</b>	Internat mixte	Polyhandicap	3/20	15 enfants : 3 groupes de 5	15 enfants : 1 groupe de 6 1 groupe de 5 1 groupe de 4
<b>III :</b> <b>6 PLACES</b>	Semi internat mixte	Retard mental profond, sévère ou moyen	14/20	3 places	2 enfants
		Polyhandicap	3/20	3 places	3 enfants

La population accueillie a considérablement évolué depuis deux ans avec l'admission de jeunes présentant des Troubles Envahissants du Développement et des troubles du comportement.

La cohabitation sur les groupes de la population traditionnellement accueillie au titre de l'agrément (retard mental et polyhandicap) avec ces jeunes présentant des troubles associés à forte consonance psychiatrique devient plus compliquée à organiser.

Afin d'accompagner nos équipes à l'accueil de ce nouveau public, un travail a été mis en place avec le concours de la Plateforme Autisme ainsi que l'inscription de nombreux professionnels aux modules APR sur ce sujet. Ces différents appuis et étayages ont certes apporté quelques réponses en termes de pratiques professionnelles mais sont parfois bousculés lors des situations de crise (violences, de mal-être de ces jeunes).

Le personnel est impliqué fortement auprès de ces jeunes dans une prise en charge très individualisée. Le temps de scolarisation et les ateliers collectifs sont réduits car ils ne correspondent pas à leurs besoins. Nous élaborons en réunion pluridisciplinaire les projets de chaque jeune et constatons la nécessité d'accorder un temps supplémentaire devant la complexité de certains accompagnements et la formalisation sous forme de protocoles (limitation des allers et venues, les conditions de la surveillance compte tenu de nos locaux, l'observation de leurs troubles : sommeil, anxiété...).

Nous sommes en cours de réflexion sur l'ouverture de groupes spécifiques éducatifs pour ces jeunes, la cohabitation de ces adolescents à besoins spécifiques avec les autres jeunes s'avérant complexe.

### **III.2. BILAN DES SECTEURS D'ACTIVITE :**

Le projet d'établissement est décliné selon les trois grandes missions : éducative, pédagogique, thérapeutique.

#### **III.2.a. Le secteur éducatif :**

Le secteur éducatif est composé de deux entités : IMP pour des enfants âgés de 6 à 14 ans (3 ans pour les enfants polyhandicapés) et IMPro pour des adolescents et jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans.

En avril 2015, suite au départ en retraite d'une des 2 chefs de service éducatif, l'encadrement éducatif a été réorganisé afin de répondre aux besoins de coordination des différents groupes de vie : 3 coordinateurs sous la responsabilité d'un seul chef de service animent les différents groupes.

Deux éducatrices spécialisées sont en charge, pour l'une d'un atelier occupationnel et de la mise en place d'activités sportives et pour l'autre, de l'organisation et de la supervision des ateliers éducatifs animés par les AMP.

Les groupes de paroles animés par les éducatrices spécialisées sur tous les groupes dont le niveau des jeunes et la capacité de compréhension le permettent ont été poursuivis.

- ✓ IMP : Les ateliers éducatifs de l'IMP ont pour objectif de créer un temps d'activité, d'éveil et de détente, proposés dans le cadre du Projet d'accompagnement individualisé :
  - Activités nouvelles :
    - Atelier « Boccia » : adaptée de la pétanque, la Boccia est accessible en particulier aux personnes IMC. Elle se joue généralement assis avec un matériel adapté. La Boccia défend des valeurs inclusives. C'est un sport paralympique où chaque personne est traitée avec respect et chaque individu est égal de l'autre.
    - Atelier « ferme pédagogique » : l'objectif est de permettre une sensibilisation et une interaction adaptée entre les animaux et le jeune à travers différentes activités proposées par la ferme pédagogique.
    - Atelier « Mandalas » : l'exercice du mandala amène le jeune à faire le calme en soi, à se relaxer en se concentrant.
    - Ateliers « chant », « découverte scientifique », « conte musical », « pâte à modeler ».
  - Activités poursuivies :
    - Promenade, Snoezelen, Equitation adaptée, Ateliers « Danse accompagnée », « Esthétique » « Manuel », « Rythmique », « Habilités sociales ».
- ✓ L'IMPro : il comporte 2 ateliers : un atelier ménager et un atelier bois travaillant en complémentarité :
 

Deux missions :

  - la formation préprofessionnelle de jeunes dont l'orientation envisagée ou prononcée est l'ESAT
  - l'accompagnement dans l'apprentissage de gestes et techniques du quotidien pour des jeunes dont l'orientation envisagée est un foyer de vie ou une MAS.

Les ateliers accueillent 8 demi-journées par semaine en groupe mixte les jeunes bénéficiant d'une orientation en ESAT (2 jeunes en 2015). Ils partagent leur temps de travail avec 14 autres jeunes qui débutent les apprentissages ou dont le PAI correspond aux activités proposées par l'atelier.

### III.2.b. Le Secteur pédagogique :

L'Unité d'Enseignement fonctionne en dispositif offrant différents modes de scolarisation selon les besoins des élèves conformément à l'objectif 1.4.1.1 du CPOM.

3 enseignants spécialisés travaillent avec 38 jeunes répartis en 6 groupes les plus homogènes possible. La scolarisation des jeunes est organisée en 3 classes :

- ✓ Une classe pour les plus jeunes avec pour objectif les apprentissages du cycle 1 : 15 jeunes accueillis avec des temps scolaires variant entre 1h30 et 12 heures
- ✓ Deux classes (fonctionnant avec 4 groupes) pour 23 jeunes : Des jeunes de niveau cycle 2 et qui travaillent à conforter leurs acquis, augmenter leurs compétences avec un temps de présence de 12 heures ou plus suivant les projets ainsi qu'une intégration en ULIS.

Outre le travail scolaire quotidien, les 38 jeunes ont pu participer à des actions pédagogiques transversales organisées avec les autres professionnels de l'IME.

Ces activités sont portées à la connaissance des parents et des partenaires grâce au « blog » de l'IME : # [www.eveil25.info](http://www.eveil25.info) / # régulièrement actualisé. Les 3 classes ayant un



accès direct à internet, les jeunes s'impliquent dans les rédactions d'articles et de montages photo.

Les enseignants participent à toutes les réunions institutionnelles concernant le suivi du projet de l'enfant et aux réunions d'ESS avec l'enseignant référent.

### III.2.c. Le Secteur thérapeutique :

- ✓ **Le suivi médical** : Le médecin pédiatre, en lien avec le médecin généraliste de l'établissement, assure la prise en charge médicale des enfants, la supervision des soignants et des rééducateurs ainsi que la coordination avec les médecins extérieurs.

Ces dernières années, le médecin pédiatre est très impliqué dans les projets visant à réorganiser l'établissement pour proposer un accueil adapté et garantir la continuité du parcours de soin des jeunes accueillis.

29 jeunes (dont 13 de moins de 16 ans) ont besoin d'un suivi psychiatrique mais du fait de la difficulté de recrutement de médecin psychiatre à l'IME, il est effectif pour seulement 9 d'entre eux. Pour mieux comprendre le parcours de soin spécialisé de ces jeunes et améliorer par conventionnement nos partenariats, des rencontres avec le secteur de la pédopsychiatrie se sont déroulées fin 2015 et début 2016 au CHS de Novillars et au CHHC.

Ces rencontres nous ont permis de mieux comprendre l'organisation de ces secteurs avec les effets liés aux limites d'âge et de domiciliation, et d'envisager des conventions spécialisées avec la psychiatrie permettant un accompagnement plus adapté.

**L'organisation des soins infirmiers** : 2015 a été marquée par des absences et des modifications de temps de travail des postes infirmiers qui ont eu de nombreuses répercussions sur le travail des infirmières (périodes de doublure, remplacements, etc.)

Les IDE de jour interviennent régulièrement pour aider à la gestion des situations de crise de certains jeunes. En accord avec les médecins présents, cet été, plusieurs hospitalisations aux urgences psychiatriques ont concerné 5 jeunes pour lesquels les différents protocoles thérapeutiques et éducatifs avaient échoué. Les infirmiers peuvent également mettre en œuvre des protocoles spécifiques sur prescription.

Les autres activités des IDE de jour restent similaires à l'an dernier. L'accent a été porté cette année sur la sécurisation du circuit du médicament en lien avec le ReQuaMS.

Les infirmières de nuit assurent toujours la continuité des soins : nutrition par gastrostomie, administration de traitement, gestion des troubles du comportement nocturne en constante augmentation (selon le classeur de suivi des fiches incident mis en place depuis mars 2015, soit 40 en 2015).

Une IDE de jour fait toujours parti du CHSCT et du COPIL « projet d'établissement ».

La convention de coopération avec le Foyer de vie/MAS le Château est toujours d'actualité et a été activée 7 fois.

- ✓ **La rééducation** :
  - L'orthophonie : 36 enfants ou adolescents ont été suivis en orthophonie à raison d'une ou deux séances par semaine. Le besoin en rééducation est croissant. Il émane particulièrement des équipes éducatives pour leur fournir des supports de communication (tableaux d'emploi du temps, pictogrammes...) notamment en lien avec la formation « autisme ». Les prises en charge restent individuelles : langage oral, langage écrit, déglutition,

notions cognitives, mise en place d'une communication alternative..., ainsi que de façon plus spécifique, la gestion des troubles du comportement.

- La psychomotricité : Le psychomotricien oriente la prise en charge en fonction des difficultés du jeune et de son projet. Dans la mesure du possible le jeu est privilégié pour explorer les possibilités d'adaptation ou revisiter une problématique en offrant un espace d'expression psychocorporel. En 2015, 5 bilans psychomoteurs ont été réalisés, 35 jeunes ont été suivis en individuels, 4 jeunes en balnéothérapie, 8 jeunes en relaxation, 6 jeunes en groupe « espace-temps ». A noter depuis la rentrée scolaire, la création du groupe « médiation judo » (7 jeunes) et un groupe piscine (7 jeunes) sur un nouvel horaire.
- La psychologue : Compte tenu de l'évolution de la population accueillie, les besoins de coordination, de soutien des équipes, d'accompagnement individuel et familial sont de plus en plus importants. Dans ce contexte de besoins accrus, les missions de la psychologue ont été impactées par une organisation du travail atypique du fait d'un congé maternité entraînant deux remplacements successifs. Certaines missions comme l'accompagnement des groupes sur la vie affective et sexuelle n'ont pu être menées à bien cette année. La répartition du temps de travail de la psychologue a du être aménagée afin de pouvoir accorder davantage de temps au travail en équipe (groupe de vie, coordination, lien avec l'extérieur). Cette nouvelle répartition diminue le temps disponible pour les suivis individuels pourtant indispensables : sur 24 jeunes pour lesquels un suivi se justifiait, seuls 11 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé régulier de la psychologue. Une réflexion doit être engagée en 2016 sur l'évolution de ce temps de travail, d'autant que 28 familles auraient besoin d'un soutien de la psychologue.
- L'ergothérapeute : 15 jeunes bénéficient d'une prise en charge individuelle pour travailler sur la motricité des membres supérieurs (travail sur les capacités fonctionnelles et les acquis par des activités variées faisant intervenir les fonctions cognitives), l'autonomie et la mise en place d'essais de matériel. 2 jeunes ont bénéficié d'un apprentissage pour le fauteuil roulant électrique.
- La kinésithérapie : 26 jeunes ont été suivis individuellement. Les mêmes objectifs de rééducations qu'en 2014 ont été poursuivis. Les kinésithérapeutes accompagnent les jeunes auprès des médecins de réadaptation et des chirurgiens. Un orthoprothésiste vient chaque semaine à l'établissement. Les séances de balnéothérapie se sont poursuivies au CRCP de Franche-Comté « La Grange sur le Mont ». Deux groupes de 4 à 5 enfants et de jeunes polyhandicapés en ont bénéficié alternativement.

#### **III.2.d. Les temps forts de l'établissement :**

- ✓ Les activités extérieures avec le centre équestre de Cruzet-Migette, le Ball Park de Pontarlier
- ✓ Les journées inter-établissements à Besançon, Arbois, Pontarlier aux thèmes variés (initiation judo, natation, carnaval, Walt Disney)
- ✓ Une journée à Levier organisée par l'équipe pluridisciplinaire de l'IME destinée aux personnes à mobilité réduite avec pour thème cette année : les « Comédies Musicales ». Cette journée a réuni près de 150 personnes, enfants et adultes
- ✓ Le carnaval de l'IME, celui d'Arbois
- ✓ Le spectacle de fin d'année : Une vingtaine de familles étaient présentes. Elles ont pu apprécier le travail réalisé par l'ensemble des jeunes sur l'année dans le cadre

des ateliers éducatifs mais également au sein de certains groupes et classes, sur le même thème des Comédies Musicales

- ✓ La fête de Noël s'est déroulée par un repas pris par service sur trois lieux différents, suivi d'un spectacle de clown et de magie très apprécié de tous, jeunes et adultes.

Par ailleurs, 3 transferts ont eu lieu cette année :

- ✓ à Sainte Marie aux Mines (Alsace) avec un groupe de 5 jeunes âgés de 6 à 9 ans. L'objectif était d'apporter un rythme différent de celui de l'institution, favoriser l'approche de la nature, des animaux et de la découverte sensorielle
- ✓ au Mont Dore (Auvergne) avec un groupe de 7 jeunes garçons (adolescents et jeunes adultes). L'objectif était de découvrir cette région des volcans et d'enrichir la culture générale de chacun
- ✓ à Mulhouse (Alsace) avec un groupe de 5 jeunes (âgés de 11 ans à 16 ans). Découverte des charmes de la vieille ville, son musée de l'automobile (en lien avec les centres d'intérêts de ces jeunes) et ses spécialités.

### **III.3. OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT SUR SON ENVIRONNEMENT :**

Pour l'inclusion sociale des jeunes, différents partenariats sont activés :

- ✓ Le sport partagé avec l'UNSS et les collègues a été riche cette année en résultats de compétition et en relation entre les jeunes. Une convention est en cours d'élaboration. Actuellement, 10 jeunes de l'IME sont identifiés en sport partagé
- ✓ Même tardive, la saison de ski fauteuil a concerné plus d'1/3 des jeunes : un partenariat d'utilisation de matériel existe avec les associations APACH'Evasion et ALEDD
- ✓ Au printemps, naissance d'un jardin partagé entre le Foyer/MAS le Château », le Centre de Loisirs de Villeneuve et l'IME l'Eveil. Cet espace propose un lieu d'échange, d'expression et de découverte par les plantes. Les premières graines ont été plantées cette année
- ✓ La boom d'Halloween le 22 octobre à la salle des fêtes de Villeneuve avec ces trois partenaires. Chacun a apporté sa participation à l'étrange goûter final : souris en chocolats, cookies et cakes au potiron, jus de chauve-souris, orangeade sanguinolentes...
- ✓ La journée de fabrication de jus de pomme a eu lieu avec le Centre de Loisirs le 20 octobre 2015.

Concernant le parcours des jeunes :

- ✓ Pour le suivi des projets personnalisés : partenariat avec l'Education Nationale par les ESS et avec la MDPH (participation du directeur de l'IME aux EP)
- ✓ Pour l'avenir des jeunes adultes : des stages visant à confirmer la pertinence des orientations et à préparer le passage en secteur adulte sont réalisés chaque fois que possible : les MAS, les foyers de vie, les FAM, les ESAT, les foyers d'hébergement
- ✓ Pour l'accompagnement social : partenariat avec le CAFS pour le retour en famille d'accueil (4 enfants sont concernés) et avec l'ASE pour les 5 enfants relevant d'une mesure au titre de la protection de l'enfance.

Concernant le partenariat intra associatif : cette année, pour la première fois depuis sa création, l'IME a fermé complètement pendant une semaine. Cette fermeture s'est faite dans le cadre du partenariat avec l'IME l'Envol qui a accueilli début août les deux seuls jeunes qui auraient du être présents à l'Eveil sur cette période. A Noël, c'est l'Eveil qui a accueilli 4 jeunes de l'Envol, permettant ainsi la fermeture de cet établissement. Malgré les difficultés inhérentes à l'accueil de jeunes que les équipes ne connaissent pas, ces périodes se sont

assez bien déroulées, permettant de « rationaliser » les fonctionnements institutionnels et offrant à certains de ces jeunes la perspective durant quelques jours d'un « ailleurs » dans des conditions satisfaisantes.

Les partenariats spécifiques liés au suivi médical des enfants figurent au chapitre III-2-C.

L'IME a participé également à la convention avec l'Equipe Mobile des Soins Palliatifs du CHIHC, signée le 11/3/2015 en lien avec le Foyer de vie Rousset et le Foyer de vie/MAS « le Château ».

### **III.4. EXPRESSION DES USAGERS :**

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) s'est réuni 2 fois cette année.

Les réponses apportées aux questions des jeunes ont été adaptées au mieux de leur compréhension. Une assistance de traduction par l'AMP de son groupe a été apportée à un jeune IMOC éprouvant des difficultés à s'exprimer oralement. Les problèmes de comportement de certains jeunes ont fait l'objet de questions aux CVS. Cela a permis d'aborder les notions de respect, de droit à la différence.

Les réflexions du CVS Associatif ont été transmises aux familles par le biais des comptes rendus : le droit au répit a été relayé. C'est une des missions de l'IME de pouvoir l'accorder aux familles le demandant (coupure des vacances, week-ends à l'IME de temps en temps, etc.). L'organisation des activités a été expliquée aux familles.

### **III.5. MOYENS HUMAINS :**

#### **III.5.a. Organigramme :**

L'organigramme autorisé en 2015 est de 75.31 ETP comprenant 2,71 ETP de remplacement (se reporter à l'organigramme en page suivante).

L'évolution des besoins des publics accueillis nécessite une évolution de l'organigramme. Une réflexion est menée dans le cadre du nouveau projet d'établissement sur un programme de formations spécifiques à l'accompagnement des jeunes présentant des TED pour les AMP, l'émergence de nouvelles compétences (assistant de service social) et le renfort de certaines fonctions (psychologue, éducateurs spécialisés), par création ou transformation de postes.

#### **III.5.b. Accueil des stagiaires :**

Notre établissement est reconnu comme site qualifiant : 15 stagiaires ont été accueillis pour l'IRTS de Besançon, l'IFSI de Pontarlier, l'école d'auxiliaires de puériculture de Pontarlier.

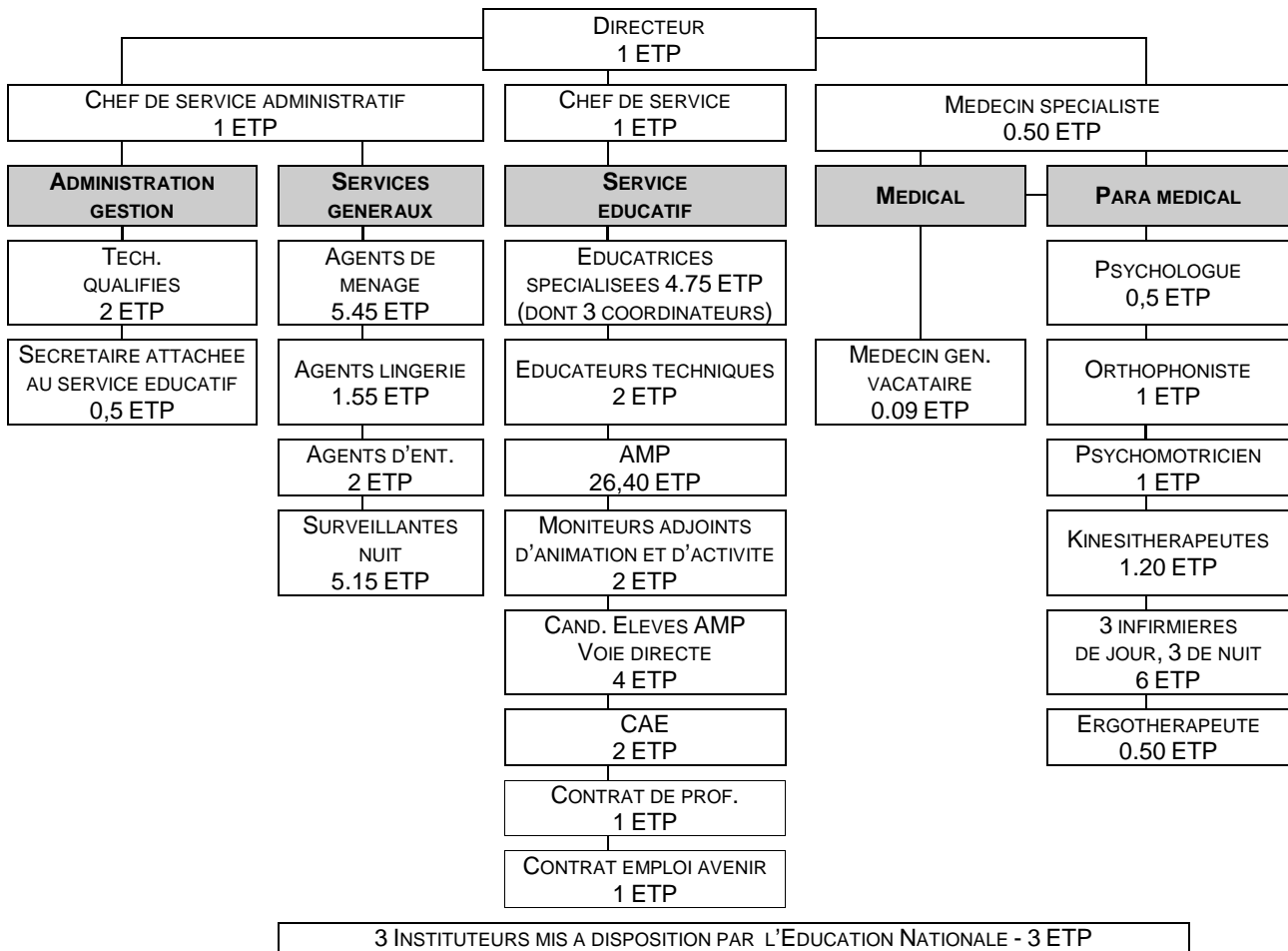
#### **III.5.c. Formation du personnel :**

La collaboration avec la Plateforme Autisme de l'AHS-FC en soutien aux équipes de terrain se poursuit. Par ailleurs, de nombreuses formations ont été organisées :

- ✓ « Vie quotidienne des personnes polyhandicapées » : 9 salariés
- ✓ « Rédiger les projets personnalisés » : 1 coordinateur et 2 AMP
- ✓ « Les troubles de l'oralité » : 1 coordinateur et 1 AMP
- ✓ « Vision et motricité » : ergothérapeute
- ✓ « 19èmes journées de pathologie infectieuse pédiatrique ambulatoire » : pédiatre
- ✓ « Prise en charge de la douleur » : 1 IDE
- ✓ « Conduite des entretiens professionnels » : 2 cadres de direction
- ✓ « Mesures de prévention du risque environnemental en lien avec la légionnelle » : 6 professionnels
- ✓ « ACR : La question de la sexualité en institution » : 2 coordinatrices
- ✓ « ACR : RBPP » : 1 cadre.

Enfin, 2 salariées en contrat aidé ont pu suivre la formation d'AMP.

## ORGANIGRAMME DE L'IME L'EVEIL



### **III.6. DEMARCHE QUALITE :**

2015 a été consacrée à la réécriture du projet d'établissement avec l'aide du ReQuaMS. Le COPIL, constitué de salariés représentatifs de l'équipe pluridisciplinaire, s'est réuni sept fois. Les sous-groupes constitués ont travaillé entre chaque réunion sur les fiches actions consécutives à l'évaluation externe.

Dans l'appréciation globale de l'évaluation externe, il est écrit que : « *L'établissement a su s'adapter et a fait preuve de réactivité suite à l'accueil de nouveaux enfants avec de nouvelles pathologies, plus d'un tiers de l'effectif s'étant modifié sur à peine une année* ». Des pistes d'amélioration, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel, restent à mettre en œuvre. C'est la réflexion menée actuellement sur l'organisation de l'offre de service.

## **IV. CONCLUSION**

Notre établissement continue à mettre en pratique une des valeurs de notre Association : l'accueil inconditionnel. A ce titre, et compte tenu des besoins exprimés par les notifications d'orientation, la transformation du profil de la population accueillie s'est poursuivie cette année.

Les troubles de comportement majeurs des jeunes accueillis ces deux dernières années constituent des changements importants dans la vie de l'établissement. L'accueil de ces jeunes à problématiques multiples met à rude épreuve les professionnels questionnant chacun sur sa capacité à poser un cadre éducatif structurant, sécurisant pour les plus

vulnérables et rassurant pour tous, tout en gardant en permanence l'esprit des RBPP et particulièrement les notions d'éthique et de bientraitance.

L'analyse des besoins actuels au regard des accueils récents fait émerger deux enjeux :

- ✓ Quelle réponse nouvelle et spécifique apporter aux jeunes présentant des troubles psychiques importants ?
- ✓ Comment garantir la personnalisation des accompagnements pour des publics hétérogènes et le bien être de tous dans un cadre qui reste collectif ?

La réécriture du projet d'établissement a permis d'engager une réflexion sur la meilleure façon d'accompagner les jeunes très perturbés psychiquement tout en protégeant les jeunes polyhandicapés ou IMC fragiles dépendant de l'adulte pour tous les actes de la vie quotidienne.

Cette réflexion porte sur les locaux d'accueil en journée, les formations utiles aux professionnels, l'évolution de certains postes, les activités à proposer et le renforcement des partenariats avec la psychiatrie et la pédopsychiatrie. Elle est également soutenue par la Plateforme Autisme pour mieux réfléchir sur l'organisation de notre offre de service et son évolution.

Même si l'établissement a vu sa population rajeunir, nous continuons à préparer les jeunes majeurs à leur passage dans le milieu adulte. Nous repensons l'accompagnement des familles et des jeunes en retravaillant concrètement les modalités de celui-ci (visites de lieux de vie ou de stage, adaptation des horaires de vie de ces jeunes, mise en place d'activités de type : habilités sociales, etc.).

En dernière conclusion, malgré les difficultés rencontrées, l'ensemble de l'équipe ne baisse pas les bras, poursuit son chemin institutionnel, sa réflexion et son analyse. Les idées ne manquent pas... Les moyens, eux, seront à adapter pour que les efforts, reconnus, se poursuivent dans les meilleures conditions possibles et que l'enthousiasme ne faiblisse pas !







**DIRECTION GÉNÉRALE**  
15 avenue Desfer-Rochereau  
BP 5 - 25012 BESANCON Cedex  
Téléphone : 03 81 65 44 44  
Télécopie : 03 81 88 25 66  
Courriel : [dg@ahs-fc.fr](mailto:dg@ahs-fc.fr)  
Site : [www.ahs-fc.fr](http://www.ahs-fc.fr)

---